

D.U. Ateliers pratiques des contentieux publics

Présentation

Cette formation universitaire en contentieux administratif poursuit deux objectifs complémentaires :

1. Se former à la pratique du contentieux administratif

Elle s'adresse, d'une part, aux étudiants qui souhaitent se former ou se perfectionner dans le domaine du contentieux des personnes publiques, en vue d'exercer les métiers d'avocat spécialisé en droit public ou de juriste en administration ou en entreprise. Ce diplôme est également conçu pour les étudiants envisageant de débiter une thèse de doctorat en droit public ou en contentieux administratif, leur permettant d'approfondir leur expertise juridique.

Elle s'adresse, d'autre part, aux professionnels déjà en exercice (avocats, agents publics) qui souhaitent actualiser, consolider et approfondir leur maîtrise pratique du contentieux administratif. Cette formation leur permettra d'acquérir une vision transversale et opérationnelle des contentieux des personnes publiques, d'optimiser leurs stratégies précontentieuses et contentieuses, de sécuriser leurs pratiques professionnelles et de s'approprier les évolutions normatives et jurisprudentielles récentes. Conçue dans une logique de formation continue, elle favorise également les échanges d'expériences entre praticiens.

2. Se préparer à l'examen d'entrée au CRFPA

La formation a également pour objectif de préparer les étudiants à l'examen d'entrée au Centre régional de formation professionnelle des avocats (CRFPA), en venant en complément de la préparation dispensée par les Instituts d'études judiciaires (IEJ), pour les candidats ayant choisi l'épreuve de procédure en contentieux administratif. Elle met l'accent sur la maîtrise du raisonnement contentieux et la mobilisation pratique des règles de procédure administrative.

Admission

Candidature

Modalités de candidature

Durée de la formation

60h CM

Lieu(x) de la formation

- Lyon

Public

Niveau(x) de recrutement

- Bac + 4

Modalités

- Présentiel

Contacts

Responsables pédagogiques

- CHAMARD-HEIM
Caroline
- RICOU Benjamin

Secrétariat du diplôme -

Renseignements :

Equipe de Droit Public de Lyon

15 quai Claude Bernard -

Lyon 7^e

Tél. : 04 78 78 70 59

Mail : arnaud.awade@univ-lyon3.fr

Où et quand candidater ?

Sélectif

Oui

Date de dépôt des dossiers : 15 avril au 1er septembre 2026

Le dossier de candidature est à envoyer par mail aux deux responsables.

Procédure de sélection : sur dossier

Conditions d'admission / Modalités de sélection

Envoi par mail d'une lettre de motivation, d'un CV et des relevés de notes jusqu'au M1 ou M2 le cas échéant à : [Caroline Chamard-Heim](#) et [Benjamin Ricou](#).

Date de dépôt des dossiers : 15 avril au 1^{er} septembre 2026

Date de rentrée : automne 2026

Inscriptions

Coût de la formation

Tarif FI : 528 euros

Tarif FI boursier : 350 euros

Tarif FC : 1500 euros

Handicap

[Pôle Handicap Étudiant](#)

Et après ?

Activités visées / compétences attestées

- Préparation à la rédaction de requêtes de première instance, d'appel ou de cassation, la rédaction de jugements ou encore d'études de cas réalisées à partir de dossiers provenant des juridictions, et ce tant en contentieux administratif général qu'en contentieux administratif spécial, en contentieux constitutionnel, en procédure civile, en contentieux fiscal ou financier, etc.
- Préparation aux concours de magistrats administratif (concours de recrutement direct des magistrats des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel) et financier (concours de conseiller des chambres régionales des comptes).



<https://facedroit.univ-lyon3.fr/>

Faculté de Droit - Université Jean Moulin Lyon 3

Faculté de Droit

Université Jean Moulin Lyon 3 -
Faculté de droit - 1C, avenue des
Frères Lumière CS 78242 69372
Lyon Cedex 08

Programme

Le DU est exclusivement structuré autour d'ateliers de pratique du contentieux des personnes publiques animés par des praticiens.

Type d'enseignement :

Exclusivement pratique, sur la base de dossiers. Les étudiants devront rédiger des requêtes introductives d'instance, des mémoires, des référés, etc ;

Remise à niveau préalable : possibilité d'assister à un cours général de « Grands principes du contentieux administratif » (niveau L3)

Module 1 : Fondamentaux de la procédure administrative contentieuse (30 h)

- Recours pour excès de pouvoir
- Recours de plein contentieux
- Référés
- Présentation du traitement des dossiers par les magistrats administratifs
- Stratégie contentieuse
- MARD

Module 2 : Contentieux spéciaux des personnes publiques (30 h)

- Commande publique
- Fonction publique
- Fiscal
- Étrangers
- Urbanisme et environnement
- Judiciaire



<https://facedroit.univ-lyon3.fr/>

Faculté de Droit - Université Jean Moulin Lyon 3

Faculté de Droit

Université Jean Moulin Lyon 3 -
Faculté de droit - 1C, avenue des
Frères Lumière CS 78242 69372
Lyon Cedex 08